

Le Président

Monsieur Fabrice ROBELET

Président de l'association des Maires et des
Présidents d'EPCI du Morbihan

&

Le Général (2S) François LOEUILLET

Délégué général du Souvenir Français pour le
Morbihan

à

Mesdames et Messieurs les Maires du Morbihan

Vannes, le 11 avril 2024

Objet : Proposition de partenariat aux Communes avec le Souvenir Français

Madame, Monsieur le Maire,

Depuis 2018, une convention nationale lie l'Association des Maires de France et le Souvenir Français autour de la Mémoire collective de notre pays.

À une époque où les commémorations font partie intégrante de la vie sociale de nos collectivités, le Souvenir Français est un partenaire pour les municipalités pouvant apporter aide et soutien. Créée depuis 1887, elle est l'une des principales et plus anciennes associations mémorielles de France, déclarée d'utilité publique en 1906. Son objectif est la sauvegarde de la mémoire de la France à travers l'hommage aux combattants « *Morts pour la France* » et aux Français auxquels, pour service rendu, le pays doit sa reconnaissance.

L'action de l'association s'oriente principalement dans trois directions. La première, d'ordre patrimonial vise à entretenir les tombes des « *Morts pour la France* » dans les cimetières communaux et autres lieux de mémoire. La seconde ambition vise à enraciner le souvenir des événements historiques locaux par une participation active aux cérémonies de commémoration. Enfin, la transmission aux jeunes générations de cette mémoire locale, nationale est le dernier défi que s'est fixé le Souvenir français.

Présent sur l'ensemble du territoire et à l'étranger, le Souvenir français est au plus près des communes grâce aux délégations départementales et à plus de 1400 comités locaux. Il est un partenaire de choix dans les différentes actions relevant des trois missions que l'association s'est fixées.

Les cimetières sont les premiers lieux où peuvent se rencontrer les intérêts communs de l'association et des municipalités ; en effet, les communes ont en charge la gestion de ces lieux d'inhumation. À cet égard, les corps des défunts « Mort pour la France » inhumés dans une concession perpétuelle sont protégés par la loi. C'est dans ce cadre qu'un premier partenariat entre une Commune et le Souvenir Français trouve un intérêt. L'association, dans ses missions, pratique une veille mémorielle des tombes dans lesquelles sont inhumés des

« Morts pour la France ». Actuellement, une des actions prioritaires des comités est le recensement le plus exhaustif et précis-possible de toutes les sépultures privées, communales et d'Etat des « Morts pour la France » dans le but de pérenniser une triple mémoire, privée ou familiale, territoriale et nationale. L'ardente obligation que s'est fixée le Souvenir Français de sauvegarder ces tombes s'accompagne de la restauration de leurs monuments funéraires et de leur mise en valeur, notamment en les géolocalisant. Cette dernière permettra de suivre le parcours et le destin de chaque combattant et ainsi de les enraciner dans la mémoire locale avec pour objectif une appropriation par le plus grand nombre et en particulier par les scolaires. Les partenariats entre les Communes et le Souvenir Français peuvent ainsi se concrétiser par la signature d'une convention permettant cette rénovation et cet entretien.

Au travers de ce courrier, dans la droite ligne de leur convention nationale, le Souvenir français du Morbihan et l'Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Morbihan souhaitent encourager les Communes du département à s'engager dans une démarche partenariale en faveur de la sauvegarde et de la mémoire des « Morts pour la France ». À cet effet, vous trouverez ci-joint un fascicule détaillant les services assurés par les quelques 1 000 bénévoles morbihannais du Souvenir Français ainsi que les moyens pour les contacter.

En vous remerciant pour l'intérêt porté à ce courrier, nous vous prions de bien vouloir agréer l'expression de notre haute considération.

Monsieur Fabrice ROBELET

Le Président de l'association des Maires et
des Présidents d'EPCI du Morbihan



Général (2S) François LOEUILLET

Délégué général du Souvenir Français du
Morbihan

